

Nombre de  
Membres en  
Exercice  
15

Qui ont pris  
Part à la  
Délibération  
12

Date de la  
Convocation  
22/10/2024

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt quatre  
le trente octobre  
à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BROCARD Béatrice, DEVUN Carole, FAVARON Jacques, MELLADO Nicolas, ODIN Edwige, PATOILLARD Emilie, SABOT Norbert, SOUQUE Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : FAURE Emilie, BLACHON Daniel.

ABSENT : VALOUR Philippe.

OBJET DE LA  
DELIBERATION

Monsieur Frédéric TEYSSIER a été nommé secrétaire de séance.

N° 2024/06/07

**PRIX DES  
CONCESSIONS  
AU CIMETIERE  
COMMUNAL**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les tarifs des concessions au cimetière communal avaient été révisés au 1<sup>er</sup> Janvier 2020 suivant délibération du 24 octobre 2019.

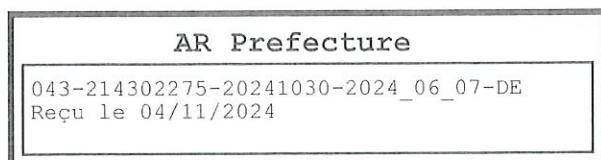
Il propose, donc, de revoir ces différents tarifs pour 2025.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **DECIDE** de ne pas modifier les tarifs, soit au **1<sup>er</sup> janvier 2025** :

**TARIFS 2025**

- \* concession pour une durée de 15 ans : 500,00 €
- \* concession pour une durée de 30 ans : 800,00 €
- \* concession pour une durée de 50 ans : 1 500,00 €  
(caveau uniquement)

Au registre sont les signatures.



Le Maire,

Yves BOMPUIS

